

[www.ouest-france.fr /education/son-bestiaire-caricaturait-des-inspecteurs-de-leducation-nationale-lanc...](http://www.ouest-france.fr/education/son-bestiaire-caricaturait-des-inspecteurs-de-leducation-nationale-lanc...)

Son « bestiaire » caricaturait des inspecteurs de l'Éducation nationale : l'ancien cadre s'exprime

Laurent NEVEU. : 8-10 minutes : 10/01/2025

Article premium, Réservé aux abonnés (contenu complet accessible)

Des inspecteurs de l'Éducation nationale avaient été comparés à des chiens, dans un document qui avait fini par fuiter au sein des services départementaux du Calvados. Révélée en 2022, l'affaire devrait mener l'auteur du diaporama au tribunal. Il s'exprime, pour la première fois, sur ce document et ses retentissements.



Des inspecteurs de l'Éducation nationale (professionnels notamment en charge d'évaluer les enseignants) avaient été comparés à des chiens, dans un document qui avait fini par fuiter au sein des services départementaux du Calvados. Révélée en 2022, l'affaire devrait mener l'auteur du diaporama au tribunal. Photo d'illustration. | GETTY IMAGES/ISTOCKPHOTO

L'affaire du « Bestiaire » ne sera pas enterrée. Les personnels de l'Éducation nationale caricaturés dans ce diaporama [qui circulait en interne](#), à partir de 2020, dans un cercle restreint de la direction du Calvados, le craignaient. Mais, comme [l'ont révélé nos confrères de France Bleu](#), le parquet envisage de poursuivre l'auteur présumé de ce montage avec des photos de chiens. [Elles étaient associées, sans les nommer, à des inspecteurs de l'Éducation nationale](#) (professionnels en charge notamment d'évaluer les enseignants) avec des légendes du type : « Chique tout ce qui se présente », « Race un peu hargneuse », « Devrait réfléchir avant d'aboyer »...

Selon nos informations, neuf personnes ont déposé plainte dans cette affaire, qui avait éclaté au grand jour en novembre 2022 alors que les dix pages avaient fuité. Les

plaignants espéraient que la diffamation soit retenue.

Des sanctions administratives « très relatives »

Le procureur de la République de Caen envisage finalement de renvoyer le « caricaturiste » en correctionnelle pour outrage, le document n'ayant pas été diffusé de manière publique. L'ancien numéro 2 de l'Éducation nationale dans le Calvados (aujourd'hui retraité) pourrait être jugé au printemps. L'outrage à un agent chargé d'une mission de service public est puni, au maximum, d'une amende de 7 500 € et d'une peine de travail d'intérêt général s'il est le fait d'une seule personne.



Profitez-vous de vos avantages abonné(e)s ?

Places de concerts, de matchs, livres... ils vous attendent sur LaPlace [J'y vais](#)

« Au moins, la justice reconnaît la hauteur de l'infamie pour nous, commente Corinne Sourbets, une des plaignantes, représentée avec cinq autres inspecteurs par la même avocate. Il y avait de l'impatience car les sanctions administratives ont été très relatives. »

Ce document, c'était une blague douteuse, ce n'était pas digne, mais ce n'était pas central dans mes relations avec les inspecteurs.

Claude Chotteau, le cadre concerné, [en retraite depuis juin 2023](#), indique qu'on ne lui a pas retiré d'échelon mais qu'une sanction administrative a bien été prise, **« avec un impact financier »**, sans plus de détails. Pour la première fois, il livre sa version des faits : **« Ce document, c'était une blague douteuse pendant le confinement d'avril 2020, ce n'était pas digne, mais ce n'était pas central dans mes relations avec les inspecteurs et je ne l'ai partagé qu'avec cinq personnes. Comme je l'ai indiqué à la police, ce diaporama a été saisi à mon insu, sur mon ordinateur, par un technicien informatique aujourd'hui décédé. »** Dans un contexte de discorde, selon nos informations, puis diffusé de boîte mail en boîte mail.

Face aux conséquences de son **« moment d'égarement »**, l'ancien directeur adjoint n'entend **« pas se défiler »** et estime que sa comparution **« permettra peut-être de faire la lumière sur un certain nombre de faits »**, contestant toute atmosphère de harcèlement. **« Cette affaire, je l'ai payée très cher. J'ai dû me retirer d'un métier qui me passionnait, des gens m'ont tourné le dos. Et j'ai fait une dépression profonde, pour laquelle je suis encore suivi médicalement. »**

newsletter

Newsletter La Matinale

Recevez l'essentiel de l'actualité nationale et internationale. [Je m'inscris](#)

Une ambiance « délétère »

Son supérieur hiérarchique, lui, avait été muté au Mans (Sarthe) dans la même fonction de directeur académique départemental (Dasen). Il est désormais inspecteur pédagogique régional en Bretagne. Un autre inspecteur, proche du « caricaturiste », est en congé maladie depuis fin 2020, en dépression. Mardi 7 janvier, au tribunal administratif, il a réclamé plus de 190 000 € à son employeur pour ne pas l'avoir suffisamment accompagné dans cette période. La décision devrait tomber d'ici la fin du mois mais le rapporteur public a largement revu à la baisse son préjudice.

Du côté des inspecteurs brocardés, beaucoup sont désormais en retraite. Un autre, qui avait témoigné en leur faveur, dénonce avoir vécu des représailles professionnelles et se trouve toujours en arrêt longue maladie.

Comme le résume bien une des plaignantes, « **ce bestiaire fut le détonateur d'une ambiance délétère qui planait depuis des années** » .

[Previous Chapter](#)

[Next Chapter](#)